

> Aujourd'hui

URGENCES

SANTÉ

Pharmacie de garde : tél. 3237.
Médecin de garde : tél. 15.
SOS médecins : tél. 0.825.000.612.
Infirmiers : 7 j/7, centre de soins, tél. 02.98.55.10.05 ; infirmier libéral, tél. 02.98.52.04.06.

SERVICES

EDF dépannage : tél. 0.810.333.329.
GDF dépannage : tél. 0.810.433.129.

PRATIQUE

DÉCHÈTERIES

Kerjéquel, de 9 h à 12 h et de 14 h à 19 h ; Métairie Neuve, Kerfeunteun, de 14 h à 18 h 30 ; Kerbenhir à Pluguffan, de 14 h à 18 h 30.

LOISIRS

PISCINE

Aquarive, de 10 h à 20 h.

BIBLIOTHÈQUES

Médiathèque des Ursulines, de 10 h à 16 h ; Penhars et Ergué-Armel, de 14 h à 17 h.

LE TÉLÉGRAMME

Rédaction : 31, boulevard de Kerguelén, tél. 02.98.64.59.59, fax 02.98.64.59.90. Courriel : quimper@letelegramme.fr.
Publicité : tél. 02.98.64.59.64 ; fax 02.98.64.59.65.
Annonces professionnelles : tél. 02.98.64.17.60.
Petites annonces des particuliers : tél. 0.810.512.512.
Service des ventes, portage à domicile : tél. 0.820.04.08.29.
Avis d'obsèques : tél. 0.810.811.046, fax 0.820.200.538.

> Faits divers

Alcool au volant : trois hommes dépassent les taux en centre-ville

Les policiers quimpérois ont successivement interpellé, dans la nuit de mardi à mercredi, trois hommes au volant sous l'empire de l'alcool.

Le premier a été surpris, à 21 h 50, alors qu'il empruntait un sens interdit à proximité de la gare. L'homme âgé de 42 ans, a été contrôlé avec 3,4 g d'alcool par litre de sang, en état de récidive. Son permis lui a été retiré sur le champ, il a été placé en garde à vue le temps de dégriser. Il est convoqué au tribunal de Quimper en janvier 2010 dans le cadre de la procédure du plaider coupable (procédure de comparution sur reconnaissance des faits). Un peu plus tard dans la nuit, vers 2 h 20 du matin, les policiers ont été appelés par une dame résidant rue Pen Ar Stang. Son ex-concubin venait de faire irruption dans son immeuble après en avoir endommagé la porte, puis celle de son appartement à coups de hachette. L'homme, âgé de 33 ans, a été

interpellé quelques instants plus tard rue Saint-Mathieu à bord d'une voiture dans laquelle il circulait en état d'ébriété (2,60 g/l). Les policiers ont effectivement découvert la hachette ainsi que trois couteaux. Lui aussi a été placé en garde à vue avant d'être remis en liberté. Son permis a été saisi. Il devra répondre de trois chefs d'accusation en décembre, devant le tribunal correctionnel de Quimper: « conduite en état d'ivresse, menace de mort et dégradation grave de biens privés ». Quant au troisième automobiliste, âgé de 42 ans, il a été interpellé à 2 h 25 près du square des Acadiens, après qu'il eut été repéré zigzaguant sur les quais entre le centre-ville et la rue de Pont-l'Abbé. Il s'est avéré qu'il roulait sans permis avec 2,20 g d'alcool par litre de sang. Il devra se présenter devant le délégué du procureur, en octobre, pour « conduite sous l'empire de l'alcool et défaut de permis de conduire ».

Plusieurs fractures après une chute du deuxième étage

Un homme âgé de 51 ans a fait, dans la nuit de mardi à mercredi, une chute du deuxième étage d'une résidence située rue de Pont-l'Abbé. Sa chute, survenue vers 1 h 20 du matin, a bien été quelque peu amortie par une voiture stationnée au pied de l'immeuble mais l'hom-

me s'est fracturé les deux fémurs et a été victime d'une fracture ouverte au bras droit. Il a été évacué par les pompiers vers le centre hospitalier de Cornouaille. Sorti sur un balcon, il se serait appuyé sur une jardinière qui aurait cédé. Le déséquilibrant au point de chuter.

> Infos-service

Trouvé petite chienne de 8 ans à poil long, à Kerfeunteun (Quimper). Tél. 02.98.73.41.16 ou 06.89.66.04.21.

NARCOTIQUES ANONYMES. Problèmes liés à la drogue, réunion aujourd'hui, à 20 h 30, à l'Espace associatif, impasse de l'Odet. Renseignements au 06.30.61.06.95.

ASSOCIATION AGORA JUSTICE. Elle sera fermée demain, toute la

journée. Reprise lundi, à 9 h.

DÉDICACE. Christophe Boncens, dédicace aujourd'hui, de 16 h à 19 h, à la librairie Ravy, les ouvrages de la collection « Ma première légende bretonne », dont il est auteur, illustrateur.

TY MAMM DOUE. Portes ouvertes à la chapelle et visites gratuites guidées, tous les jeudi et samedi, de 14 h à 18 h, en août et septembre.

Libération. À la mémoire du Clan des Éclaireurs

Le 65^e anniversaire de la Libération de Quimper aura lieu samedi. Pierre Robin évoque l'action des Éclaireurs, jeunes résistants issus du mouvement laïque du scoutisme français.



Les Éclaireurs en 1944 entre la gravité de la guerre et l'insouciance de la jeunesse.

Vous êtes rentrés chez les Éclaireurs à l'âge de 8 ans en 1945. Les aînés vous ont-ils parlé de leurs actions ?

Les Éclaireurs étaient plutôt discrets et ne parlaient pas beaucoup. Ils devaient digérer ce qu'ils avaient fait et vu, les horreurs de la guerre, les copains tués. Leur promesse d'engagement était de rendre service, pas de tuer. Or, une fois intégrés aux FFI, ils ont été armés et ont participé avec les autres aux combats. Plus tard, ils nous ont dit qu'ils avaient fait ce qu'ils devaient faire.

Quelle était leur première motivation pour rentrer en résistance ?

On montre toujours le scoutisme comme une école paramilitaire où l'on apprend à obéir au chef et à marcher au pas. Or Baden Powell a dit qu'il ne voulait pas former des biffins mais des gens capables de réfléchir tout seul, capables de faire face à l'imprévu et d'être devant. C'est le sens du mot éclaireur. Ce n'était pas des militaristes va-t-en-guerre. En quelque sorte leur action était l'aboutissement d'une éducation.

Que représentait le Clan des Éclaireurs de Quimper ?

Une quinzaine de jeunes âgés de 16 à 18 ans ont participé aux



Dans une ferme de Plonévez-Porzay une pause avant les combats de la presqu'île de Crozon.

actions: renseignement et raptatriement d'aviateurs puis, après le Débarquement, sabotages de voies de communication, puis guerre ouverte. Leur zone d'action était située au nord de Quimper vers Briec. Ce qui est exceptionnel c'est qu'il s'agissait d'un groupe de jeunes qui s'autogérait. Le clan est ensuite devenu une unité combattante au sein des FFI. Quatre sont morts à la ferme de Guellen à Briec, trois lors du bombardement américain de Telgruc en sep-

tembre 1944 (*). Le clan a été cité à l'ordre de l'Armée et son fanion décoré de la Croix de guerre avec palme fin 1944.

Vous présidez aujourd'hui l'association Devoir de mémoire Éclaireur ?

Elle a été créée en 2005. Jos Le Grand et Le Poupon ont voulu recueillir des témoignages avant la disparition des acteurs. Le fanion a été donné au Musée de Bretagne à Rennes. Nous avons

entrepris des recherches historiques. Le travail ne sera pas fini avant un an.

Les Éclaireurs existent toujours ?

Oui. Mais le groupe a souffert de l'évolution de la société, de tout ce qui est mis à disposition des jeunes pour consommer en payant. Depuis deux ans pourtant, il y a un regain d'intérêt des familles et les enfants sont enthousiastes. Les parents prennent conscience que l'activisme sans éducation donne des enfants livrés à eux-mêmes. L'école n'a plus le temps de faire cette action éducative. Nous travaillons à l'éducation d'un citoyen conscient de ses droits et devoirs qui sait être autonome, indépendant dans sa réflexion et ses choix. Ses valeurs sont illustrées par le Clan de Quimper pendant la guerre. Éclaireur, je ne me suis jamais senti embrigadé. Nous avons des uniformes mais à l'intérieur nous étions des galopins comme les autres.

Recueilli par Ronan Larvor

(*). Dix Éclaireurs quimpérois sont morts: Jean et Paul Borossi, Pierre Baudry, Roger Le Bras, Raymond Lamour, Jean-Marie Quéau, René Guillerm, Guy Rolland, Robert Grandjean, Louis Hentic.

Objectif 1.000 signatures pour les Saints à Landudal



Vallée des Saints... suite. Le maire de Landudal, Raymond Messenger, lance une campagne de 1.000 signatures de soutien pour que s'alignent ces 1.000 géants de granit de Philippe Abjean dans la vallée de Buzudic. Samedi dernier, une délégation cornouaillaise a défendu la candidature de Landudal à Saint-Pol-de-Léon. La délégation y a posé, symboliquement, devant saint Tugdual, le patron de cette terre de « Lan Tudal », l'un des sept saints fondateurs de Bretagne. Contacts: tél. 02.98.57.40.08, mairie-landudal@wanadoo.fr.